NUMERO DE DECLARATION D ACTIVITE : 76300578130

Auto Ecole Vero
373 Route d'Uzes 30560 Saint Hilaire de Brethmas
Tél.: 07.83.42.95.00
Mail:autoecolevero30@gmail.com
N°Agrt: E2403000050
Siret: 92911071600016
N° TVA Intracommunautaire: FR09929110716

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA THÉORIE DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur.

Cette formation de cours théorique et thématiques pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite, ou en visioconférence avec un enseignant diplômé de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité divers supports (DVD, Code par Internet….).

LA FORMATION THÉORIQUE:

1. La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
2. Les effets dûs à la consommation d'alcool, de drogue, et de médicaments sur la conduite.
3. L'influence de la fatigue sur la conduite.
4. Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.
5. Les usagers vulnérables.
6. Les Spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilités de leurs conducteurs.
7. Les gestes de premiers secours.
8. Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule.
9. Le transport de personne et d'un chargement.
10. La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

LA FORMATION THÉMATIQUE:

1. La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
2. Les effets dûs à la consommation d'alcool, de drogue, et de médicaments sur la conduite.
3. L'influence de la fatigue sur la conduite.
4. Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.
5. Les usagers vulnérables.
6. La pression sociale.(Travail, Publicité).
7. La pression des pairs.

NUMERO DE DECLARATION D ACTIVITE : 76300578130

Auto Ecole Vero
373 Route d'Uzes 30560 Saint Hilaire de Brethmas
Tél.: 07.83.42.95.00
Mail:autoecolevero30@gmail.com
N°Agrt: E2403000050
Siret: 92911071600016
N° TVA Intracommunautaire: FR09929110716

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE A LA CATÉGORIE B«AAC, CS» DU PERMIS DE CONDUIRE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite).
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption.

INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière tulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière, ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique : - Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils : - Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection, outils pédagogiques et réglementaires, documentation professionnelle, maquettes, aires d'évolutions et parcours adaptés aux élèves conducteurs en cours de formation.

VÉHICULES

- Véhicules à boite manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire, 1 élève par véhicule,

DURÉE

- Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique) ,Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite)

PROGRAMME

- 1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- 3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4.PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Un livret de formation, une fiche individuelle physique ou numérisée.

DIPLÔME VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les apptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité.

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

NUMERO DE DECLARATION D ACTIVITE : 76300578130

Auto Ecole Vero
373 Route d'Uzes 30560 Saint Hilaire de Brethmas
Tél.: 07.83.42.95.00
Mail:autoecolevero30@gmail.com
N°Agrt: E2403000050
Siret: 92911071600016
N° TVA Intracommunautaire: FR09929110716

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

LE PROGRAMME DE FORMATION DU PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE

Formation Théorique (ETG ou CODE DE LA ROUTE)

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

A l'issue de sa formation, l'élève devra passer l'examen théorique général (ETG).

Il devra répondre à 40 questions et obtenir un minimum de 35 points pour être reçu à l'examen.

Sont exemptés de l'ETG, tout élève déjà titulaire du code de la route depuis moins de 5 ans ou titulaire du permis de conduire depuis moins de 5 ans.

Formation Pratique :

Ce n'est qu'après obtention de l'examen théorique général (ETG), que la formation pratique se déroulera selon le planning établi et selon les disponibilités de l'établissement et de l'élève.

Un minimum de 13 leçons de conduite est obligatoire en boite automatique.

L'établissement sera le point de départ et d'arrivé de chaque leçon de conduite, sauf exception validée par le référent pédagogique.

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule à 4 roues motorisé et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

4 compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

PROGRAMME DE FORMATION REMC : 4 Compétences globales – 32 compétences associées

MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boite de vitesse
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en toute sécurité

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales

10. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
11. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
12. Adapter l'allure aux situations
13. Tourner à droite et à gauche en agglomération
14. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
15. Franchir les carrefours à sens giratoires et les ronds-points
16. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

17. Evaluer et maintenir les distances de sécurité
18. Croiser, dépasser et être dépassé
19. Passer des virages et conduire en déclivité
20. Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
21. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
22. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
23. Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
24. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
25. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts…

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

26. Suivre un itinéraire de manière autonome
27. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
28. Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer
29. Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter,secourir
30. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation…)
31. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
32. Pratiquer l'éco conduite